

## Appel à candidature au poste d'administrateur indépendant

Dans le cadre de l'application des dispositions de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers et notamment son article 47, la BTE lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant -personne physique- à son conseil d'administration.

Le candidat doit posséder les qualifications requises lui permettant d'accomplir convenablement les missions qui lui seront confiées, notamment :

- La participation active aux réunions du conseil d'administration.
- La présidence du comité des risques.
  - Les candidats intéressés par ce poste doivent faire parvenir leurs demandes par voie postale sous pli fermé recommandé avec accusé de réception ou déposé directement au Bureau d'Ordre Central de la BTE sis au 5bis, Rue Mohamed Badra, 1002 Tunis au plus tard le 18/02/2019 à 12h.00 date limite de réception des candidatures. Le cachet du Bureau d'Ordre Centrale de la BTE faisant foi.
  - Les demandes de candidatures, ainsi que tout le dossier conformément aux termes de référence(\*) doivent être adressées au nom de Monsieur le Président du Conseil d'administration de la BTE. L'enveloppe doit porter la mention «NE PAS OUVRIR –Appel à la candidature au poste d'administrateur indépendant au Conseil d'administration de la BTE».
  - (\*) « Les termes de référence » y afférents sont mis à la disposition des intéressés moyennant copie de la CIN au 5<sup>ème</sup> étage- bureau de coordination et de suivis auprès de Madame Selma ZOUARI CHELLI au 71.112.052 à partir du mercredi 30/01/2019.

P/LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION